



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

.....

Avis n°14-112725 publié le 29/07/2014 - BOAMP n°143B, Annonce n°274

Référence de TED :

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/14-112725/officiel>

Services

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

HADOPI, 4 rue du texel, contact : marches-publics@hadopi.fr, à l'attention de M. Eric Walter, F-75014 Paris. Tél. : (+33) 1 42 18 39 62. E-mail : marches-publics@hadopi.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://hadopi.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur*

Organisme de droit public.

I.3) *Activité principale*

Autre : haute Autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur internet.

I.4) *Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs*

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur* :

marché de gestion en nombre des lettres remises contre signature.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation*

Services :

Catégorie de services n° 04 Transports de courrier par transport terrestre et par air.

Code NUTS : FR1.

II.1.3) *Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique*

L'avis concerne un marché public.

II.1.4) *Information sur l'accord-cadre* :

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions* .

Le marché a pour objet de confier la gestion en nombre des lettres remises contre signature dans le cadre de la procédure dite de réponse graduée définie à l'article L. 331-25 du code de la propriété intellectuelle. Par " Lettre remise contre signature" on entend, à l'exclusion du courrier recommandé avec avis de réception, toute prestation d'envoi et de distribution postale avec une remise du pli à l'adresse indiquée contre la signature du destinataire.

Ce service doit couvrir l'ensemble du territoire français y compris les territoires d'outre-mer, à l'exception de la Polynésie française.

L'exécution de ces prestations implique notamment :

- l'édition et la mise sous plis des courriers papier dans le cadre de la réponse graduée ;
- leur affranchissement et leur envoi ;
- la distribution et le suivi des lettres remises contre signature, le reporting de ce suivi à l'hadopi.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)* :

64000000.

II.1.7) *Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)* :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) *Lots* :

Division en lots : non.

II.1.9) *Variantes*

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale* : de 1 à 1500 plis en nombre à traiter dans un délai de 2 ou 3 jours.

Valeur estimée hors TVA :

Fourchette entre 0 et 445 000 EUR.

II.2.2) *Informations sur les options :*

Options : non.

II.2.3) *Reconduction*

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :*

Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :*

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* Budget de l'hadopi. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur ou de l'exécution des prestations si elle est postérieure à cette date.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* Le candidat pourra se présenter en entreprise unique ou en groupement d'entreprises.

Aucune modification du groupement ne sera admise entre la remise des offres et la notification du présent marché.

En cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de le contraindre à revêtir la forme juridique de groupement solidaire dans la mesure où cette transformation est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement.

III.1.4) *Autres conditions particulières :*

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

le candidat doit disposer de l'ensemble des autorisations et attestations exigées par la réglementation en vigueur notamment les autorisations CNIL et ARCEP.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 concernant les interdictions de soumissionner ;
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Le candidat peut utiliser le formulaire Dc1 formulaire incluant la déclaration sur l'honneur sus mentionnée, disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration concernant le CA global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;
- si le candidat s'appuie sur les capacités économiques et financières d'autres opérateurs, la candidat produit les mêmes documents.

Le candidat peut utiliser le formulaire Dc2 disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

III.2.3) *Capacité technique :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- présentation des domaines de compétences et de l'activité du candidat ;
- présentation d'une liste des principales fournitures / services effectués (références) au cours des trois dernières années, indiquant : montant, date et destinataire public ou privé, le cas échéant, l'existence de traitement des données à caractère personnel et précisant le rôle joué dans les projets cités ;
- disposer de l'ensemble des autorisations et attestations exigées par la réglementation en vigueur notamment les autorisations CNIL et ARCEP ;
- description de l'équipement technique, et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens mis en oeuvre pour ce type de prestations.

III.2.4) *Informations sur les marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *Information relative à la profession*

La prestation est réservée à une profession particulière non.

III.3.2) *Membres du personnel responsables de l'exécution du service*

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui.

SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. critère technique (sur la base du mémoire technique visé dans le règlement de consultation)

Pondération : 40.

2. critère prix (selon la formule prévue au règlement de consultation)

Pondération : 60.

IV.2.2) *Enchère électronique*

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

09-14-DPD-FA.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :*

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

15 septembre 2014, à 12:00

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.7) *Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre*

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Renouvellement*

VI.2) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

VI.3) *Informations complémentaires .*

Les candidats doivent demander un dossier de consultation des entreprises (Dce) par mail à l'adresse marches-publics@hadopi.fr

Les principales modalités de réponse à la consultation (détaillées dans le règlement de la consultation) sont les suivantes:

1. Pièces relatives à la candidature:

La lettre de candidature des candidats et (en cas de groupement) l'habilitation du mandataire par ses cotraitants :

- le candidat unique devra produire une lettre de candidature (ex : formulaire Dc1) présentant son entreprise ;

- le groupement devra produire une lettre de candidature (ex : formulaire Dc1 téléchargeable sur le site du MINEFE.

[Http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat)) présentant chaque entreprise

constituant le groupement et habilitant l'entreprise mandataire à présenter le dossier ; ce document devra être produit en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Autres pièces remises pour chaque candidat unique ou par chaque membre du groupement candidat (en cas de groupement) :

A. Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 et à l'article 17 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 concernant les interdictions de soumissionner (possibilité d'utiliser un Dc1 est téléchargeable sur le site du MINEFE :

[Http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat)

B. La déclaration du candidat qui peut se présenter sous la forme d'un DC 2 formulaire disponible sur le site :

[Http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat)

C. Document(S) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

D. en cas de candidature présentée par une entreprise en situation de redressement judiciaire : la copie du jugement prononcé

E. Les candidats peuvent fournir dans leur dossier, s'ils le souhaitent la copie de l'état annuel (formulaire Noti2) ou la copie des certificats fiscaux et sociaux délivrés en 2012 : formulaires téléchargeables sur le site du Ministère des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification>

Ces pièces devront être produites par tout candidat et par chacun des cotraitants en cas de un groupement.

2. Capacités techniques et professionnelle, références pertinentes :

- présentation d'une liste des principaux services effectués (références) au cours des trois dernières années, en relation avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

- en matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Si le candidat est dans l'impossibilité de fournir un ou plusieurs documents ou renseignements demandés dans le présent article, du fait par exemple d'une création récente, il joint à son dossier un courrier explicatif, daté et signé, et accompagné des justificatifs appropriés.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Le candidat peut demander que soient également prises en compte des capacités professionnelles et techniques d'un ou de plusieurs sous-traitants. Dans ce cas, le candidat devra justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants en produisant l'ensemble des documents demandés ci-dessus numéro a à d.

3. Pièces relatives à l'offre du candidat

Le candidat unique ou le groupement remet à l'appui de son offre les documents suivants :

- l'acte d'engagement (Ae) dûment complètes daté et signé par les représentants qualifiés de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du marché ;
- les annexes financières de l'ae dûment complétés datées et signées par les représentants qualifiés de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du marché ;
- le cahier des clauses particulières (Ccp) paraphé ;
- la présentation du domaine d'expertise et d'activité (coeur de métier) du candidat individuel ou de chaque membre du groupement ;
- les références pour des prestations équivalentes ;
- le mémoire technique dans lequel le candidat présente de manière détaillée la façon dont il réalisera les prestations mentionnant a minima.

I) Description générale de la solution proposée pour répondre aux besoins.

Ii) Description des pré-requis pour la mise en place de la solution : Installation, modalités des transferts des fichiers, traitements nécessaires, outils et/ou logiciels

Iii) le calendrier et délais de mise en place de la gestion externalisée.

Iv) Délais de traitement des fichiers envoyés par l'hadopi.

V) Modalités de réception des fichiers/ édition et mise sous pli des courriers.

Vi) Modalités d'affranchissement, d'acheminement et d'envoi / distribution des plis.

Vii) Détail du suivi et du reporting mis en place par le Titulaire.

Viii) Estimation des charges Hadopi nécessaires dans le cadre des échanges et de suivi de la solution mise en place.

L'absence de l'un de ces documents pourra entraîner le rejet de l'offre.

Il est demandé également, sans que l'absence de ces documents puisse entraîner le rejet de l'offre :

- un RIB ou un RIP ;
- noti1 ;
- noti2

5. conditions d'envoi et de remise des candidatures et offres

Aucune transmission des offres par voie électronique n'est autorisée pour cette consultation.

Les offres doivent être remises sous pli dans les conditions prévues au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 juillet 2014.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

VI.4.2) *Introduction des recours*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : la présente procédure et le marché y afférent peuvent faire l'objet des recours administratifs et contentieux (en référé et au fond) prévu par le code de justice administrative devant le Tribunal administratif de Paris (7 rue de Jouy, 75004 Paris - 01 44 59 44 00, site internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>).

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours*

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 24 juillet 2014.